Trente-quatrième Année. — N° 10 UN NUMERO : 15 CENTIMES. JEUDI 10 JANVIER 1889

JOURNAL DE ROUBAIX

Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17—A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienn 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires 34, à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 9 JANVIER 1888

UN ENFANT TERRIBLE

L'on n'a pas oublié que le général Mattei fut frappé, pour avoir voté à Montevitorio contre les crédits demandés par M. Crispi et le ministre de la guerre en faveur de l'armée italienne.

Il s'est trouvé, à point nommé, un reporter de la *Gazette de Venise* pour recueillir les griefs et les doléances du général, et le scandale provoqué devint retentissant.

Le meilleur des fonds votés par les Chambres, a-t-il dit, va aux fournisseurs et aux bureaux ministériels. Dernièrement on modifie l'uniforme des officiers, mais en même temps on communique à un ou deux fournisseurs, un mois avant de l'être aux autres, les nouveaux modèles de façon que ces privilégiés font fortune. Mais il serait curieux de connaître les noms des ministres qu'ils avaient intéressés dans l'affaire pour arriver à ce résultat.

Je crois, a ajouté le général Mattei, que les crédits récemment votés serviront à des opérations tout aussi louches, et que les 49 millions accordés pour les fusils sont inutiles, attendu que le nombre des fusils existant actuellement en magasin est supérieur au nombre d'hommes pouvant entrer en campagne.

J'estime absolument inutiles et plus qu'inutiles les mesures militaires prises. Pourquoi, par exemple, armer de fusils Vetterli l'armée territoriale, dont la mission limitée n'exige qu'un fusil de haut calibre, qui est très suffisant ?

J'ajoute que le ministre de la guerre mérite un blâme sévère pour faire confectionner des fusils alors qu'il sait fort bien qu'avant peu le fusil Vetterli sera remplacé. C'est donc de l'argent jeté à la mer, et le ministre eût mieux fait de demander des crédits pour instruire les hommes.

En somme, je n'ai nulle confiance dans le ministère actuel. Tous les autres députés militaires pensent comme moi. C'est pourquoi ils sont sortis au moment du vote et se sont abstenus.

Mais, pour moi, je considère l'abstention comme une lâcheté, surtout quand il s'agit de si graves intérêts, quand il s'agit de prélever des centaines de millions sur les contribuables déjà épuisés — et cela pour un but douteux.

Que cette déclaration fasse grand tapage de l'autre côté des monts, c'est naturel, et cela jettera un nouveau jour sur les agissements de ces gens qui voient dans la politique anti-cléricale *une affaire*. Il y a d'ailleurs des précédents qui gêneront M. Crispi.

Lorsque le général Nunziante, député, fut puni pour avoir critiqué le ministre de la guerre, MM. Rattazzi et Crispi se firent ses avocats d'office.

Lorsque le général La Marmora, en 1854, fut mis en disponibilité pour avoir voté contre le ministre, un vote, de la Chambre du même coup, renversa le ministre et réintégra le général. Ces souvenirs, encore si récents, ne doivent pas être sans troubler M. Crispi.

Nous disions hier que la maison Bismarck et fils était en mauvais état ; la maison Crispi ne va guère mieux.

LE NUMÉROTAGE UNIFORME

DES LAINES FILÉES

Le bulletin de la Chambre de commerce de Verviers soulève cette question du numérotage uniforme des laines filées. Nous nous associons aux observations qu'on lira plus loin et nous croyons aussi qu'il y aurait lieu d'étudier cette question et surtout de lui donner promptement une solution pratique. Nous recevrons avec reconnaissance toutes les communications qui seraient de nature à atteindre ce but.

Nous donnons un extrait de l'entrefilet dont il s'agit :

« Une tentative a été faite également par notre Chambre de commerce pour adopter le numérotage métrique comme conséquence des résolutions prises aux Congrès de Vienne, Bruxelles, Turin et Paris Ici encore les efforts faits n'ont eu aucun résultat, et nos filateurs continuent à produire du fil hasplé soit pour la Belgique, soit pour la France, soit pour la Prusse, soit pour la Saxe, la Bavière, l'Autriche, la Russie, etc. (nous ne parlons pas de l'Angleterre), et sont obligés de mettre leurs fils en une sorte d'écheveau qui n'est admise que dans un pays déterminé ; s'ils ne trouvent pas à le vendre dans ce pays, ils sont réduits à le garder en magasin, pendant des mois, des années peut être, avant de pouvoir le vendre.

» Cependant, l'adoption du numérotage et du hasplage uniformes remédierait à ce grave inconvénient et un filateur pourrait, en tous temps, quand les ordres lui font défaut, filer pour le magasin, avec la certitude de pouvoir vendre son fil dans n'importe quel pays consommateur du continent européen.

» D'ailleurs, l'Allemagne et l'Autriche ont su réaliser cette réforme si simple, si pratique, si profitable à tous, pour les fils peignés. Pourquoi ne la réaliserions-nous pas pour les fils cardés ?

» Un peu d'entente entre les producteurs suffirait pour réaliser cette réforme si simple et pourtant si importante dans ses résultats. »

L'ELECTION DE LA SEINE

Les probabilités du scrutin

Du langage des *Débats*, du *Parti national* et de la *Liberté*, dit le *Soleil*, il est permis de conclure qu'aux élections du 27 janvier 1889 les 43.000 électeurs qui, aux élections du 13 décembre 1885, votèrent pour M. Ribot, s'abstiendront, et que peut-être même quelques uns d'entre eux iront à Boulanger. Si l'on s'en rapporte aux résultats des élections de décembre 1885, il y a à Paris, en dehors des 100.000 conservateurs-monarchistes et des 40.000 républicains-conservateurs, 60.000 républicains-opportunistes, 140.000 radicaux-socialistes ou communalistes, et près de 200.000 douteux ou indifferents.

Les 200,000 républicains opportunistes, radicaux, socialistes et communistes ne se concentreront certainement pas tous sur le nom de M. Jacques. De cette armée républicaine, le général Boulanger compte détacher, a-t-il dit, 100.000 dissidents. D'après les évaluations des ministériels il en détachera 50 à 60.000. Si nous prenons une moyenne entre ces deux chiffres, nous constatons que le candidat de la République officielle peut difficilement obtenir, dans les circonstances actuelles, plus de 115 à 120,000 suffrages. Le général Boulanger n'aura évidemment que la minorité parmi les républicains, mais une minorité importante.

L'élection est donc entre les mains des cent mille conservateurs.

Parmi les conservateurs il pourra y en avoir un certain nombre qui s'abstiendront. Mais nous croyons que la plupart d'entre eux ne voudront pas perdre leurs voix et qu'ils iront, le 27 janvier, mettre un bulletin dans l'urne.

Chez le général Boulanger

Paris, 8 janvier. — Une délégation du Comité républicain national révisionniste du 7e arrondissement a été reçue ce matin par le général Boulanger ; elle était accompagnée de MM. Chaffardon, Grimouprez, Meujoy et Rouy.

Affiches arrachées

On lit dans la *Patrie* :

« Dans le courant de la nuit dernière, la plu grande partie des affiches, contenant le manifeste du général Boulanger, ont été arrachées dans les quartiers les plus populeux de Paris et on est porté à croire, que la main de la police n'est pas étrangère à ce fait d'autant plus que dans le quartier des Batignolles et des Termes, on a reconnu des agents en bourgeois qui se livraient à cet exercice de trois à cinq heures du matin. »

Ce que pense le général Boulanger

Paris, 8 janvier, 11 h.— Le général Boulanger, parlant au correspondant du *Standard*, a exprimé son entière confiance concernant le succès de son élection.

«L'attention de la France, aurait-il ajouté, est fixée sur le département de la Seine où une pression officielle immense a été exercée contre moi.

»Dans ces circonstances, le succès brillant que je vais remporter m'assurera le triomphe du parti national aux élections générales. »

Les candidats

Paris, 9 janvier, 12 h. 27. — Contrairement au bruit qui a couru, les modérés que représentent les *Débats* et le *Parti national* ne présenteront pas de candidat à l'election du 27 et en dépit de leur affirmation il faut prévoir la peur qui les amènerr comme les opportunistes à voter la mort dans l'âme pour Jacques le candidat de l'anarchie suivant leur propre expression.

Dans le monde financier on se préoccupe assez vivement de l'élection du 27 et tout en faisant preuve de bonnes dispositions, sa marche ne donnera lieu jusque-là qu'à des transactions très limitées.

Une réunion socialiste

Paris, 9 janvier, 1 h. 05 — Deux camps socialistes, représentant chacun l'un des groupes révolutionnaires socialistes de Paris, a tenu ce soir, à l'entresol d'un marchand de vins, rue du Temple, une très importante réunion.

Il s'agissait de décider d'abord s'il y avait lieu pour les socialistes de prendre part à l'élection du 27 janvier sur le nom du candidat spécial; puis, ce principe, posé de choisir ce candidat.

La Presse, comme dans toutes les réunions de cette campagne, avait été sévèrement exclue de la salle des séances.

Le citoyen Lefrançois, ancien membre de la Commune, présidait.

Au début les citoyens Lafarge et Vaillant se sont prononcés en faveur de l'abstention des socialistes encore insuffisamment preparés à la lutte.

Leur opinion a été très vivement combattue par un ouvrier maçon qui, appuyé par le citoyen Arnord, ancien membre de la Commune, a exposé les raisons qui selon lui rendent nécessaires une candidature socialiste.

Cette partie de la discussion a donné lieu à un vote à mains levées et le principe d'une candidature socialiste a été adopté avec une grande majorité.

La réunion est devenue houleuse du moment qu'il s'est agi d'élire un candidat.

Du rez-de-chaussée où nous sommes conspués, nous entendons les cris des assistants éclater par intervalles très courts.

La sonnette du président tinte sans interruption,

Une centaine d'ouvriers sont peu à peu arrivés et ont envahi la salle de consommation de l'établissement.

L'on y discute vivement sur l'attitude du parti socialiste.

On y maltraite à qui mieux mieux le général Boulanger, MM. Floquet et Jacques.

Le citoyen Boulé fait son entrée à 10 h. 1/2; il monte quelques instants à la séance puis redescendant tient dans un coin de l'estaminet un long conciliabule avec des ouvriers en bâtiments.

Les litres dans ce coin de la salle succèdent aux litres.

Le citoyen Boulé parait anxieux : ce fait n'a rien de surprenant car le Congrès a dû se prononcer tout à l'heure sur sa candidature.

Ça chauffe toujours pendant ce temps dans l'entresol : le bruit d'une violente altercation arrive jusqu'à nous.

« Vous avez menti, allez-vous en ! » tels sont les cris qui parviennent à notre oreille et tout à coup un individu dévalant par l'escalier, gagne prestement la porte.

Le citoyen Chauvières entretemps a pris la parole et a exécuté sans embages le général Boulanger dont le but est la dictature et qui veut rappeler les princes exilés.

Des applaudissements accueillent cette déclaration.

Il est onze heures trois quarts lorsque la discussion est close.

On procède au vote et le citoyen Boulé est proclamé candidat des révolutionnaires à la presque unanimité des votants.

Quelques-uns crient les noms des citoyens Vaillant et Protot, mais leurs efforts sont vains.

On se sépare après minuit un quart en chargeant la commission d'exécuter les détails de la campagne socialiste en faveur du citoyen Boulé.

Paris, 9 janvier, 1 h. 24. — Le comité impérialiste du 2 décembre a décidé de voter pour le général Boulanger.

Paris, 9 janvier, 1 h. 24. — On assure que la décision du général Boulanger de donner sa démission de député du Nord n'est pas encore définitive.

Le partage des voix dans la presse

Nous donnons ici la classification des journaux parisiens dans la lutte pour ou contre la candidature du général Boulanger.

POUR LE GÉNÉRAL BOULANGER

JOURNAUX CONSERVATEURS

Autorité, bonapartiste ; *Gaulois*, monarchiste ; *Patrie*, bonapartiste ; *Pays*, bonapartiste ; *Petit Caporal*, bonapartiste; *Souveraineté*, bonapartiste ; *Petit Moniteur*, monarchiste.

JOURNAUX RÉPUBLICAINS

Intransigeant, Cocarde, Presse, France.

NEUTRALITÉ BIENVEILLANTE

JOURNAUX CONSERVATEURS

Figaro, conservateur; *Soleil*, monarchiste; *Univers*, catholique-monarchiste; *Monde*, catholique-monarchiste; *Observateur français*, catholique-conservateur.

NEUTRALITÉ

Liberté, républicain; *Débats*, républicain; *Moniteur universel*, monarchiste; *Petite Presse*, monarchiste; *Parti national*, centre gauche.

CONTRE LE GÉNÉRAL BOULANGER

Gazette de France, monarchiste; *Temps*, opportuniste; *National*, opportuniste; *Matin*, indépendant.

Lanterne, radical; *République française*, opportuniste; *Rappel*, radical; *Voltaire*, radical; *Siècle*, opportuniste; *Estafette*, radical; *Parti ouvrier*, radical; *Justice*, radical; *Gil Blas*, opportuniste; *Evénement*, ministériel; *Echo de Paris*, opportuniste; *XIXe Siècle*, radical; *Paris*, ministériel; *Soir*, ministériel; *Nation*, radical; *Radical*; *Courrier du soir*, ministériel.

Enfin le *Cri du Peuple* ne peut compter ni pour ni contre la candidature du général Boulanger, car il est également hostile aux deux candidatures comme la *Gazette de France*.

En récapitulant cette énumération, nous trouvons pour la candidature du général Boulanger: *onze* journaux, dont *sept* conservateurs et *quatre* républicains.

Cinq journaux conservateurs restant dans la note de la neutralité bienveillante, et *cinq* journaux dans la neutralité absolue, dont *deux* conservateurs.

Enfin, *vingt* journaux sont nettement hostiles à cette candidature, tous républicains. *Deux* journaux seulement sont hostiles aux deux candidatures en même temps, la *Gazette de France* et le *Cri du Peuple*.

Si nous recherchons l'influence dont disposent ces journaux par le chiffre de leur tirage, nous trouvons que la presse qui est favorable à la candidature du général Boulanger représente environ 335.000 lecteurs.

Les journaux qui restent dans la neutralité bienveillante représentent environ 200,000 lecteurs.

Les journaux neutres, environ 80,000 lecteurs.

Les journaux hostiles, environ 400,000 lecteurs.

SÉNAT

Séance du mardi 8 janvier

Présidence de M. le comte de BONDY, sénateur conservateur de l'Indre, doyen d'âge.

La séance est ouverte à quatre heures.

Constitution du bureau

M. le Président. — J'invite les plus jeunes membres du Sénat à prendre place au bureau en qualité de secrétaires.

MM. Fréry, Isaac Lourties, Georges Martin, Pradal et de la Ville-Gentier, prennent place au bureau.

Convocation du Parlement

M. le Président donne lecture du texte de la loi constitutionnelle convoquant le Parlement en session extraordinaire.

Discours de M. le comte de Bondy

« Messieurs les sénateurs,

» Mes chers collègues,

» Je dois à mon grand âge l'honneur de présider le Sénat aujourd'hui.

» Aussi, en ouvrant la première de vos séances pour 1889, j'ai à réclamer votre bienveillant concours et j'aime à espérer qu'il ne me fera pas défaut (Très bien ! Très bien !), car au milieu de toutes nos discussions, même les plus vives, jamais nous n'avons oublié les égards qu'on se doit entre collègues (Très bien); une estime réciproque a toujours réglé nos rapports. (Assentiments.)

» D'ailleurs, aucun de nous ne pense que la violence du langage constitue la force des arguments, aucun de nous non plus ne faillirait devant des menaces extérieures, s'il nous était réservé d'en entendre gronder à notre porte. (Applaudissements prolongés.)

» Le courage civil est la gloire des grandes assemblées, le sang-froid en fait la force et la composition du Sénat est un gage certain de sécurité pour le pays. (Très bien.)

» Messieurs les sénateurs et chers collègues, en me voyant présider aujourd'hui cette auguste assemblée, il m'est impossible de ne pas être profondément ému par le souvenir de celle dont j'ai fait partie il y a près de cinquante ans.

» Tout ici la rappelle, car c'est pour elle que fut construite, il y a quarante-sept ans, la salle où nous siégeons aujourd'hui, j'ai eu moi-même l'honneur de siéger de 1842 à 1848.

» En rappelant ces dates déjà lointaines, mais non oubliées, il me semble revoir cette époque de gloire et de prospérité qui a fait la France si grande et si heureuse (Applaudissement à droite), à vous, messieurs et chers collègues, de lui rendre par votre constante sagesse et votre inébranlable résolution tout ce qu'elle a perdu. (Applaudissements).

» Vous ne faiblirez pas devant cette mission sacrée qui s'impose aujourd'hui plus que jamais à votre patriotisme aussi ardent qu'éclairé. » (Applaudissements prolongés sur tous les bancs).

Il est procédé au tirage au sort des bureaux, après quoi le Sénat s'ajourne à jeudi, à deux heures, pour la constitution de son bureau définitif.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du mardi 8 janvier

Présidence de M. PIERRE BLANC, député de la Savoie, doyen d'âge

MM. Poincarré, l'amiral Jaurès, Millerand, Laguerre, Gaudin, Hubbart, prennent place au bureau comme secrétaires d'âge.

Allocution de M. Blanc

M. le Président. — Messieurs, le temps a bien voulu m'oublier pendant cette législature pour me réserver l'honneur de présider cette assemblée, et ce qui restera gravé dans mon coeur, ce sont les sympathies que vous m'avez témoignées. (Très-bien).

Nous sommes, nous, républicains ; à l'heure des grands devoirs, il faut nous unir tous, pour défendre la République menacée (Mouvements.)

Il faut marcher courageusement contre ses ennemis et mourir s'il le faut. (Applaudissements à gauche.)

M. de Baudry d'Asson. — Je demande l'urgence ! (Rires.)

M. Blanc. — C'est au gouvernement à déployer, contre les conspirateurs, toute la sévérité de la loi, et à puiser, dans son énergie, les résolutions suprêmes, qui sauvent les justes causes. (Mouvements divers.)

La nation, après avoir lutté, pendant plus d'un siècle, pour la revendication de ses libertés, n'abdiquera pas.

Nous ne pouvons croire qu'après avoir fait trois révolutions, elle abdique et s'oublie au point de retourner au pouvoir personnel.

Elle connait trop bien les leçons de son histoire, pour ne pas se tenir en garde contre les sauveurs qui se présentent à elle.

M. de Cassagnac. — Vous ne disiez pas cela à l'Empereur (Très bien! à droite).

M. le Président. — Ce n'est pas aux ennemis de ses institutions, mais bien à elle-même qu'elle doit demander le remède de ses mécontentements.

Voix à droite.— Elle est donc malade. (Rires).

« C'est dans ses mains seules, que réside la solution pacifique et légale de la crise que nous traversons. (Mouvement). Que le suffrage universel, mieux éclairé, répare la place de responsabilité qu'il a enceurue aux élections de 1885 ; si la République a commis des fautes (ah ! ah ! à droite) il faut savoir les reconnaître pour les réparer. (Bruit au centre).

M. de Douville-Maillefeu. — A la porte, les saltimbanques. (Nouveau bruit).

M. de Douville-Maillefeu, debout sur son banc, s'agite et esquisse une pantomime au milieu des applaudissements de la droite et du centre.

M. le Président. — Il ne faut pas toutefois jeter le cri d'alarme et de désaffection.

Voix à droite. — Et que faites-vous donc ?

» Le temps n'est pas venu de s'arrêter comme si l'immobilité n'était pas la mort.

» Nous ne sommes pas de ceux qui croient que le pays ne veut pas de réformes, pourquoi alors aurait-il envoyé avec tant d'empressement ses sympathies au ministère réformateur que nous possédons. (Bruit et rires à droite.)

» Ce que nous reconnaissons, c'est que parmi les nécessités de l'heure présente, la plus grande est l'union des forces républicaines (Interruption à droite; oui, parlez de l'union (rires), et la plus pressante, l'association de toutes les bonnes volontés pour la réaliser (Très bien! à gauche).

» En attendant, ne désespérons pas de la France, et ici, messieurs, permettez-moi de vous livrer mes impressions personnelles. (Bruit).

M. de Cassagnac. — C'est bien long, et on n'entend rien.

Voix à gauche : Ecoutez donc.

M. de Cassagnac. — Soyez tranquille, quand je serai vieux, je vous revaudrai. (Rires).

M. le Président. — « Quand j'ai vu, l'année dernière, la jeunesse flétrir les entrepreneurs de plébiscite, je me suis dit : «La République ne périra pas...» (Très bien à gauche.)

M. Cunéo d'Ornano. — Attendez donc un peu.

M. le président. — « Ayons foi dans son avenir, unissons nos efforts pour que l'exposition soit la fédération de tous les cœurs français dans l'amour de la République. » (Applaudissements à gauche.)

M. Cunéo d'Ornano. — La République et la Chambre, vous pouvez les remettre aux fossoyeurs.

M. le Président. — J'ai l'honneur de donner communication à la Chambre de lettres par lesquelles MM. Le Hérissé et Carret, déclarent ne point poser leur candidature pour le renouvellement de leur mandat de secrétaires.

Nomination des membres du bureau

L'ordre du jour appelle le scrutin pour la nomination du président définitif.

Le scrutin est ouvert à 2 h. 45.

M. le président. — Voici le résultat du dépouillement du scrutin pour la nomination du président de la Chambre.

Votants : 449. — Suffrages exprimés : 446
Majorité absolue : 224

Ont obtenu :

MM. Méline	181	voix
Clémenceau	116	»
Andrieux	103	»
Brisson	29	»
De Mahy	14	»
Fyat	2	»
Bulletins blancs ou nuls	3	»

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, il y a lieu de procéder à un second tour de scrutin.

Il y est procédé immédiatement.

Résultats du scrutin pour l'élection des vice-présidents :

MM. de Mahy, 268; Ernest Lefèbre, 236; Casimir Périer, 183; Develle, 176.

Résultats du second tour de scrutin pour l'élection du président : MM. Méline, 166; Andrieux 126; Clémenceau, 124.

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il y a lieu à un troisième tour de scrutin. La Chambre décide qu'il aura lieu immédiatement.

M. le Président. — Le troisième tour de scrutin donne les résultats suivants pour l'élection du président :

Votants 440 ; bulletins blancs 3 ;
Suffrages exprimés 407 ; majorité absolue 204.

Ont obtenu :

MM. Méline	253	voix
Andrieux	14	»
Divers	13	

M. Méline est proclamé président.

Voici les résultats de l'élection des secrétaires :

MM. Horteur, 215 ; Chevalier (droite). 212 ; Boissy d'Anglas, 206 ; Arene, 206 ; Hurard, 196 ; Crémieux, 194 ; Carret, 155 ; Le Cour, 150 ; Duchesne, 99 ; Rabier, 79 ; Humbert, 61.

MM. Horteur, Chevalier, Boissy d'Anglas, Arène, Hurard et Crémieux sont proclamés secrétaires.

Il y a lieu à un second tour de scrutin pour l'élection de deux autres secrétaires.

La Chambre renvoie à jeudi le scrutin pour l'élection des trois questeurs et le second tour de scrutin pour l'élection de deux secrétaires.

Jeudi prochain séance.

La séance est levée à 6 heures 50.

ABSORPTION PAR LA LAINE

des acides, des alcalis et des sels

(Traduit du *Textil Manufacturer*).

I

Puisque les résultats de ces expériences avaient pour but de jeter quelque lumière sur ce qui se passe dans le traitement des étoffes tout laine et des étoffes mélangées, la température employée dans les deux cas était 100° ; elle est à peine au-dessus de celle qu'on emploie actuellement pour teindre sur une grande échelle, mais assez près pour pouvoir en tirer des analogies.

Les nombres donnés dans les tables suivantes, réfèrent au poids de la laine. La quantité de liquide employée était la même dans les deux cas, soit 500 cc. pour 5 grammes de laine.

Le temps du traitement était aussi le même, soit 1 heure dans chaque cas.

Absorption de l'acide sulfurique par la laine

Acide empl.	aci. lais. en sol.	aci. absorb.	Indicateur
2 1/2 p.cent	0.38 p.cent	2.12 p.cent	Methyl-orange
5 »	1.77 »	2.83 »	»
10 »	6.37 »	3.63 »	»
20 »	15.87 »	4.13 »	»
40 »	35.18 »	4.82 »	»

Ces résultats sont intéressants, parce qu'ils montrent que la laine absorbe peu d'acide, et que cette absorption n'est pas en proportion de la concentration de la solution.

Ainsi, en employant 2 1/2 pour cent d'acide, la proportion d'acide absorbée est à celle d'acide employée comme 1; 1.13, tandis qu'à 40 pour cent, la proportion est comme 1; 8.3.

Dans le procédé ordinaire de teinture par les acides, nous pouvons dire par conséquent que 2 à 3 pour cent d'acide sulfurique est absorbé par la laine. La plus grande partie reste dans la laine si l'on emploie l'eau douce pour l'enlever. La ténacité avec laquelle l'acide est retenu par la fibre, est démontrée par les résultats des deux expériences suivantes :

Une quantité de laine a été d'abord bouillie pendant une heure dans 5 pour cent d'acide sulfurique. On l'a alors retirée, lavée légèrement avec de l'eau distillée et bouillie, afin de faire disparaître l'acide absorbé, pendant une heure dans de l'eau distillée.

Cette opération répétée une seconde et une troisième fois a donné les résultats suivants :

Quantité d'acide laissé en solution	1.40	pour cent
1re ébullition	0.84	»
2e »	0.34	»
3e »	0.08	»
Total de l'acide libre absorbé	1.26	»

Si ce dernier nombre est ajouté à la quantité d'acide libre laissé en solution, nous obtenons 2.66, lesquels, soustraits de la quantité employée à l'origine, laisse 2.34, comme représentant le tant pour cent d'acide absorbé ou neutralisé.

La quantité d'acide libre retenu même après que la laine a bouilli pendant une heure dans l'eau distillée est à noter, et nous montre avec quelle ténacité la laine retient l'acide. La tension des fils de coton dans les étoffes mélangées est, sans aucun doute, due le plus souvent à cette propriété.

(*A suivre.*)

BOURSE DE PARIS

du mercredi 9 janvier

(*par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL*)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
82 85	3 0/0	.. ..	.. ..	82 95
86 60	3 0/0 amortissable	.. ..	.. ..	86 52
104 77	4 1/2 1883	.. ..	.. ..	104 80
64 1/16	3 0/0 Portugais	.. ..	.. ..	63 1/2
95 70	Italien 5 0/0	.. ..	.. ..	95 72
73 3/16	Extérieure 4 0/0	.. ..	.. ..	73 1/16
85 7/16	Hongrois 4 0/0	.. ..	.. ..	85 5/16
423 64	Egypte 6 0/0	.. ..	.. ..	424 37
15 32	Turc 4 0/0	.. ..	.. ..	15 25
512 .	Obligations du Trésor	.. ..	.. ..	512 ..
104 50	Russe 1870 5 0/0	.. ..	.. ..	104 50
87 3/16	Russe 1880	.. ..	.. ..	87 9/16
519 50	Bons de liquidation 5 0/0	.. ..	.. ..	519 50
	Sociétés de Crédit			
3795 ..	Banque de France	.. ..	.. ..	.. ..
522 75	Banque d'Escompte	.. ..	.. ..	522 ..
887 25	B. Paris et d. Pays-Bas	.. ..	.. ..	910 ..
412 50	Banque Parisienne	.. ..	.. ..	415 ..
1343 ..	Crédit Foncier	.. ..	.. ..	1340 ..
147 80	Banque Tharsis	.. ..	.. ..	147 50
632 25	Crédit Lyonnais	.. ..	.. ..	631 25
467 50	Société générale	.. ..	.. ..	465 75
491 25	Banq. J. R. P. Pays-Aut.	.. ..	.. ..	490 ..
536 37	Banque Ottomane	.. ..	.. ..	536 25
	Chem. de f. Franc.			
1628 ..	Nord act.	.. ..	.. ..	1628 ..
1297 ..	Paris-Lyon-Médit. »	.. ..	.. ..	1300 ..
807 50	Est »	.. ..	.. ..	802 ..
912 50	Ouest »	.. ..	.. ..	920 .
1335 ..	Orléans »	.. ..	.. ..	1341
1160 ..	Midi »	.. ..	.. ..	1160 ..
	Sociétés diverses			
2132 .	Suez	.. ..	.. ..	2196 ..
1410 ..	Gaz Parisien	.. ..	.. ..	1415 ..
790 ..	Voitures	.. ..	.. ..	765 ..
1210 ..	Omnibus	.. ..	.. ..	1220 ..
638 12	Rio-Tinto	.. ..	.. ..	635 62
167 85	Panama	.. ..	.. ..	116 25
	Obligat. Foncières			
518 50	Foncières 500 4 0/0	.. ..	.. ..	507 ..
107 ..	» 10e 4 0/0	.. ..	.. ..	105 50
597 50	» 500 f. 3 0/0	.. ..	.. ..	598 75
514 50	» 4 0/0 1863	.. ..	.. ..	514 50
492 ..	» commun. 3e p.	.. ..	.. ..	494 ..
386 ..	» 1877 3 0/0	.. ..	.. ..	386 50
476 ..	» com. 1879 3 0/0	.. ..	.. ..	487 ..
472 50	» 1879 3 0/0	.. ..	.. ..	471 50
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
411 .	Nord	.. ..	.. ..	412 ..
399 75	Paris-Lyon-Médit. 3 0/0	.. ..	.. ..	400 ..
388 50	Est 3 0/0	.. ..	.. ..	390 ..
398 .	Ouest 3 0/0	.. ..	.. ..	398 75
462 75	Orléans	.. ..	.. ..	460 ..
399 .	Midi 3 0/0	.. ..	.. ..	400 ..
.. ..	Nord-Est	.. ..	.. ..	.. ..
386 ..	Bône-Guelma	.. ..	.. ..	386 50
	Chem. de f. Etrang.			
.. ..	Autrichiens	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Alpines-Autrichiennes	.. ..	.. ..	.1.
.. ..	Lombards	.. ..	.. ..	.. ..
279 50	Saragosse	.. ..	.. ..	277 50
	Obligat. des Villes			
537 ..	Paris 1855-1860	.. ..	.. ..	535 ..
528 .	— 1865	.. ..	.. ..	526 50
414 ..	— 1869	.. ..	.. ..	413 50
397 .	— 1871	.. ..	.. ..	395 ..
520 .	— 1875	.. ..	.. ..	520 50
518 ..	— 1876	.. ..	.. ..	517 50
390 ..	Marseille	.. ..	.. ..	390 ..
103 ..	Bordeaux	.. ..	.. ..	102 ..
97 50	Lyon	.. ..	.. ..	93 ..
.. ..	Lille	.. ..	.. ..	103 ..
47 ..	Roubaix-Tourcoing	.. ..	.. ..	47 50
	Obligations div.			
.. ..	Départem. de la Seine	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Gaz de Paris	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Suez	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Ob. fonc. Russie (4e, 5e)	.. ..	.. ..	.. ..

BOURSE DE LILLE

du mercredi 9 janvier

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt.	Cours précéd.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	.. ..	116 .
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	.. ..	114 75
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	502 50	502 50
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	.. ..	510 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	.. ..	407 ..
Lille 1887	380 ..	379 ..
Armentières 1836	.. ..	467 75
Armentières 1879	.. ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.. ..	47 ..
Tourcoing 1878	.. ..	490 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	.. ..	106 25
Département du Nord	.. ..	104 25
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie)	.. ..	570 ..
» act. nouv.	.. ..	1070 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Ce)	.. ..	480 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Ce, act. anc.	.. ..	150 ..
— (act. n.), 250 fr. p.	.. ..	295 .
Caisse Platel et Ce	.. ..	420 ..
Cie des Industries textiles (L. Allart et Cie)	.. ..	550 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés.	.. ..	420 ..
Compt. comm. Devilder et Ce, act. 1,000 fr.	.. ..	1040 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 27, act. 500 fr. p.	.. ..	507 50
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	.. ..	1860 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	.. ..	425
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	.. ..	210 .
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	.. ..	500 ..
Deherripon et Ce, à Tourc., act. 500 fr., t. p.	.. ..	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	.. ..	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Grassin), 500, t. p.	.. ..	150 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c. J.)	.. ..	35 ..
Caisse comm. de Bethune A. Turbiez et Ce	.. ..	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 f. p.	.. ..	420 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p.	.. ..	2065 ..
Biache-Saint-Vaast	.. ..	3255 ..
Denain et Anzin	.. ..	205 ..
Obligations Nord	.. ..	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	.. ..	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	.. ..	252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000) remb. à 300 fr	.. ..	495 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS	Cours	Cours complets
Aniche (Nord) le 12e	....	9225 ..
Anzin 100e de denier	2750	2750 ..
Blanzy (Saône-et-L.), p. (30 000 act.)	....	1330 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	....	11500 ..
Bully-Grenay le 6e	1240	1240 .
Carvin	....	907 50
Courcelles-lez-Lens	....	150 ..
Courrières	....	28500 ..
Campagnac	....	275 ..
Douchy	....	2305 ..
Douaisienne (act. libérée 500 fr.)	....	225 ..
Dourges	....	5795 .
Escarpelle (Nord)	....	3880 ..
Epinac	....	150 ..
Ferfay (Société anonyme)	....	520 ..
Lens	....	20315 ..
Lières (actions 500 fr. libérées)	....	47 75
Liévin	....	4255 ..
Lys supérieure	....	....
Meurchin	2747 50	2410 ..
Marles 30 0/0